

Aurélie Daher

Chercheur à l'Université d'Oxford, auteur de *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir*, Paris, PUF, 2014 (traduit en anglais : *Hezbollah. Mobilization and Power*, New York : Oxford University Press, 2016).

La guerre saoudienne contre le Hezbollah libanais. Répercussions locales d'une rivalité régionale

Début mars 2016, l'Arabie saoudite, à la tête du Conseil de Coopération du Golfe, qualifie officiellement le Hezbollah libanais d'« organisation terroriste » – une première. Cette décision intervient dans le cadre de la dégradation sérieuse des relations entre le Royaume et l'Iran et la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays deux mois plus tôt, à l'occasion de l'exécution par Riyad du cheikh Nimr Nimr, un opposant saoudien de confession chiïte. Mais les effets de cette guerre saoudienne contre l'Iran par Hezbollah interposé n'affectent pas uniquement le grand rival régional de l'Arabie. Le Hezbollah n'est pas le seul acteur libanais pénalisé, la coalition du 14 Mars, pourtant pro-saoudienne, est elle aussi rappelée à l'ordre, incitée à agir contre son adversaire politique local – au risque de déstabiliser dangereusement le pays.

Le 2 mars 2016, l'Arabie saoudite monte d'un cran significatif dans sa rivalité régionale avec l'Iran, en déclarant officiellement la guerre au Hezbollah libanais. A la tête du Conseil

de Coopération du Golfe¹ qui justifie sa décision en évoquant les «interventions du Hezbollah dans les pays membres» et «en Syrie, en Irak et au Yémen»², le Royaume décide de faire classer le parti chiite libanais «organisation terroriste», et de mettre sur sa liste noire tous ses dirigeants et institutions. Quelques heures plus tard, la 33^{ème} conférence des ministres arabes de l'Intérieur qui se tient à Tunis évoque le Hezbollah dans son communiqué final en adoptant la même terminologie³.

Ce choix de marquer l'organisation libanaise au fer rouge est bientôt suivie d'une série régulière de mesures vexatoires, qui prennent pour cibles aussi bien le parti que le reste de la classe politique et de la société libanaise. Car dans sa guerre contre le Hezbollah et l'Iran, le Royaume saoudien entend bien user des leviers dont il dispose au sein de ses réseaux clientélistes libanais, au risque de mettre la stabilité du pays en péril.

Vingt-cinq ans de cohabitation respectueuse des particularismes libanais

Ouvertement articulée depuis quelques années autour des conflits syrien et yéménite, la rivalité saoudo-iranienne n'a pas attendu la décennie 2010 pour se faire ressentir au Pays du cèdre. Riyad comme Téhéran ont leurs entrées au sein des sphères politiques beyrouthines depuis des décennies. Mais les contextes régionaux et internationaux d'une part, et les pratiques politiques des acteurs nationaux libanais d'autre part, ont progressivement amené l'Arabie et l'Iran à faire monter les enjeux de leur présence simultanée sur l'échiquier libanais.

L'Iran révolutionnaire fait vraiment ses débuts sur la scène socio-politique libanaise au début des années 1980, à travers l'aide matérielle et la formation qu'elle apporte aux fondateurs de la Résistance islamique au Liban (RIL), organisation paramilitaire chiite créée en 1982 et dédiée à repousser l'envahisseur israélien qui lance sa deuxième grande invasion du pays au mois de juin cette année-là, et qui se dote bientôt d'un appendice civil socio-politique, le Hezbollah⁴. L'Arabie saoudite, quant à elle, intervient dans l'arène libanaise quelques années plus tard, à travers le parrainage arabe qui supervise la signature entre belligérants libanais de la clôture de quinze années de guerre civile (1975-1990). Cette première empreinte dans les affaires libanaises est suivie, moins de deux ans plus tard, par une seconde, via la nomination de l'homme

La guerre saoudienne contre le Hezbollah libanais. Répercussions locales d'une rivalité régionale

d'affaires Rafic Hariri à la tête du gouvernement, en octobre 1992. Issu d'une famille sunnite modeste, celui-ci avait émigré vers le Royaume à l'âge de 18 ans⁵, et une fois actif, avait réussi à devenir un des hommes de confiance du futur roi Fahd, au point d'être honoré par le monarque de la nationalité saoudienne⁶.

La tutelle syrienne instaurée à partir de 1990 avec la bénédiction de la communauté internationale ne permet toutefois pas aux deux puissances régionales de se retrouver nez-à-nez en territoire libanais. Les parrainages iranien et saoudien au Liban fonctionnent alors en parallèle et surtout sous contrôle de Damas, qui restreint le rôle de l'Arabie saoudite, en particulier à celui de principal bailleur de fonds du processus de reconstruction libanais, et d'aplanisseur des tensions entre tuteur syrien d'une part et clients libanais de Riyad d'autre part.

La fin de la mainmise officielle syrienne sur la vie politique libanaise et le retrait des troupes syriennes du pays en 2005 permettent une première mise en présence de l'Arabie saoudite et de l'Iran au Pays du cèdre. Mais les deux pays choisissent l'un comme l'autre de ne pas exporter au Liban la compétition qui commence déjà à les mettre aux prises au niveau régional, notamment en affirmant leur attachement mutuel à la stabilité des relations entre sunnites et chiïtes. Toutefois deux exceptions vont confirmer la règle. A l'occasion de la guerre de 33 jours lancée par Israël contre le Liban en 2006, l'Arabie saoudite surprend les opinions arabes et musulmanes par une critique franche, sévère du Hezbollah, et ce, dès le début du conflit : les dirigeants du parti sont qualifiés d'« aventuriers⁷ », explicitement présentés comme la partie responsable de la tragédie – une première dans l'histoire du conflit israélo-arabe. Ensuite au début du mois de mai 2008, Riyad fait annuler par le Courant du Futur, parti de Saad Hariri, fils et héritier politique de Rafic, un accord d'entente signé entre le Hezbollah et des groupes salafistes de Tripoli et clients de l'Arabie.

Malgré ces signaux précoces, de nombreux observateurs ont pu souligner que ce qu'il convient d'appeler la tentative saoudienne directe et ferme de prise de la direction des affaires libanaises, notamment à l'encontre des intérêts iraniens au Liban, est très récente puisqu'elle daterait de début 2015, plus précisément de l'accession au trône du roi Salman ibn Abdel-Aziz. Pourtant, c'est dès le début des années 2010 qu'il est possible d'observer des prises de position et une sous-traitance libanaise, au profit de Riyad, en particulier à partir de 2012 dans le cadre de la militarisation de la protestation en Syrie contre le régime de Bachar al-Assad. Si jusqu'alors, les rapports entre Riyad et la coalition

pro-occidentale et pro-saoudienne du 14 Mars sont restés articulés autour de la nécessité dans laquelle se trouve la seconde d'avoir accès aux largesses et au parrainage régional du premier, la période qui débute avec la décennie 2010 illustre une relation dynamisée, dans laquelle le Royaume entend encaisser le retour sur investissement qu'il engage depuis plusieurs années déjà dans ses clientèles libanaises⁸.

Une détérioration depuis les années 2010

La rivalité entre l'Arabie et l'Iran au Liban passe d'une guerre des mots à l'affrontement ouvert suite à la conjonction de trois facteurs. L'aggravation dangereuse de la tension entre sunnites et chiites dans le cadre des guerres syrienne puis yéménite va progressivement, à partir de 2011-2012, avoir raison de la retenue qui restait de mise entre pays musulmans à majorités confessionnelles différentes. L'accord nucléaire de juillet 2015 entre l'Iran et le groupe des 5 + 1 (les cinq puissances du Conseil de sécurité des Nations unies + l'Allemagne) va ensuite être interprété par le Royaume comme un abandon de sa cause régionale par l'Occident, et comme un besoin de prendre dorénavant seul les mesures qui s'imposent pour se prémunir contre la capacité de nuisance de Téhéran⁹. Un ressentiment qui sera exacerbé en octobre et en décembre 2015 par l'absence de réaction américaine face à des essais balistiques iraniens, proscrits en théorie par Washington¹⁰. Enfin, l'accession au trône de Salman ibn Abdel-Aziz al-Saoud en janvier 2015 s'accompagne de la nomination au sein de l'appareil d'Etat de jeunes princes déterminés à en découdre avec Téhéran autrement que par le verbe. Une rivalité opposerait en particulier Muhammad ibn Nayef, neveu du roi et responsable de la lutte contre le terrorisme, et Muhammad ibn Salman, qui en fils du monarque et ministre de la Défense chargé de la gestion de la guerre au Yémen, serait à l'origine du fait que plus que ses prédécesseurs, Salman ibn Abdel-Aziz verrait en l'action iranienne dans la région un facteur à combattre bien avant la menace représentée par les radicaux sunnites djihadistes. La guerre contre les Houthis, puis la guerre contre le Hezbollah, s'inscriraient dans cette lecture saoudienne des besoins d'intervention au Moyen-Orient.

La crise éclate réellement le samedi 2 janvier 2016, sur initiative de Riyad : le Royaume exécute le cheikh Nimr al-Nimr, figure charismatique du chiisme saoudien et critique de la politique menée à l'encontre

La guerre saoudienne contre le Hezbollah libanais. Répercussions locales d'une rivalité régionale

de sa communauté par la famille régnante¹¹. Le clerc est alors mis à mort ainsi qu'une quarantaine de djihadistes sunnites, au titre de leurs activités « terroristes ». Immédiatement, la nouvelle relance l'agitation dans le nord-est (chiïte) du pays, difficilement pacifié quelques mois auparavant. En Iran, des manifestants en colère attaquent l'ambassade saoudienne à Téhéran et le consulat à Machhad. Malgré un appel au calme et une condamnation officielle de l'incident, jugé « injustifiable » par le régime iranien, le Royaume franchit le rubicond, et rompt ses relations diplomatiques avec l'Iran, le 3 janvier¹².

Frapper le Hezbollah...

Le programme d'action anti-iranienne enclenché par l'Arabie saoudite se focalise ensuite sur le Hezbollah. Celui-ci était déjà virulemment critiqué depuis plus de trois ans pour l'intervention de la RIL en Syrie, perçue comme une initiative décidée par une Téhéran décidée à s'immiscer dans un conflit où l'Arabie est elle-même déjà investie et entend mener le jeu. Le Hezbollah était d'ailleurs bientôt accusé par Riyad et les pays du Golfe d'être également actif au Yémen, aux côtés des Houthis, au Bahreïn, en soutien à la contestation chiïte, et en Irak¹³. Riyad avait alors pris une première série d'initiatives punitives. En juin 2013, une trentaine de Libanais de confession chiïte étaient expulsés. En mai 2015, deux personnes, présentées comme des dirigeants du Hezbollah, étaient sanctionnées, accusées d'« ingérence » dans les affaires du Yémen. Le 26 novembre 2015, le gouvernement saoudien gela les avoirs en Arabie de douze dirigeants présumés du Hezbollah et d'organismes économiques qui lui seraient rattachés, après que le ministère de l'Intérieur a accusé le parti chiïte de « provoquer le chaos » au Moyen-Orient.

A l'annonce de la mort de Nimr, Hassan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah, condamne « un crime haineux [perpétré] sur la base de fausses allégations, de lois corrompues et d'une logique pervertie »¹⁴, estimant que « l'exécution du cheikh Nimr constitue un sérieux crime commis par la famille des Saoud »¹⁵. Si Saad Hariri réagit en accusant le Hezbollah de « s'en prendre aux souverainetés arabes »¹⁶, Riyad prend des mesures supplémentaires contre l'organisation chiïte. Le ministre de l'Information saoudien débranche *al-Manâr*, la chaîne de télévision rattachée au parti, de son bouquet de chaînes satellitaires le 5 janvier; fin février, le Royaume décide de sanctionner pour « terrorisme » plusieurs compagnies et individus libanais « liés au Hezbollah »¹⁷.

Le 10 janvier 2016, les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe éditent un communiqué de soutien à l'Arabie saoudite face aux « actes hostiles de l'Iran », notamment suite à l'attaque essuyée par son ambassade à Téhéran à l'annonce de l'exécution du cheikh Nimr. Un détail, dans la mouture finale, indispose le ministre libanais, Gebran Bassil, successeur de Michel Aoun à la tête du Courant patriotique libre, principal parti chrétien allié du Hezbollah : le texte accuse en effet ce dernier d'« ingérence au Bahreïn »¹⁸, mention que le ministre libanais souhaite voir rayée de la déclaration finale. Il précise que le Liban apporte son soutien et sa solidarité à l'Arabie saoudite, mais « garde ses distances avec la crise afin de préserver sa stabilité nationale »¹⁹, refusant d'approuver la déclaration arabe commune. La sanction de Riyad tombe le mois suivant, quand le 19 février, une aide de quatre milliards de dollars consentie au Liban deux ans plus tôt est suspendue (cf. infra). Moins de deux semaines plus tard, la guerre contre le Hezbollah est officiellement déclarée : le 2 mars 2016, le Conseil de Coopération du Golfe décide de classer le parti chiite libanais « organisation terroriste ».

... et mettre le 14 Mars sous pression

Dans sa politique anti-iranienne au Liban, l'Arabie ne se contente pas de contrarier le Hezbollah. Le 14 Mars – et plus particulièrement le Courant du Futur de Saad Hariri – est tout autant pris pour cible par le mécontentement saoudien.

19 février 2016, le Royaume d'Arabie saoudite met le gouvernement de Beyrouth dans l'embarras. Riyad décide en effet de suspendre un don de trois milliards de dollars promis un peu plus de deux ans plus tôt²⁰, qui devait permettre à l'armée libanaise d'acquérir auprès de la France des armements dont elle a alors grandement besoin dans sa lutte contre les groupes jihadistes actifs depuis la Syrie. Mais en sus de ces trois milliards, le Royaume avait ajouté un milliard supplémentaire, « mis à la disposition de Saad Hariri », afin qu'il procède à sa distribution auprès des forces de l'ordre à sa guise. En cela, Riyad aidait le chef du CdF à se remettre en selle : d'une popularité flageolante après deux années peu convaincantes à la tête du gouvernement (2009-2011) et suivies de trois années d'exil, l'héritier de l'ancien Premier ministre assassiné choisissait de répartir la bourse saoudienne à hauteur de 500 millions pour l'armée, 400 millions pour les Forces de sécurité interne (FSI, équivalent de la police), et 100 millions pour la Sûreté générale. Un

La guerre saoudienne contre le Hezbollah libanais. Répercussions locales d'une rivalité régionale

choix qui reflète bien les priorités clientélistes de Hariri, les FSI étant depuis 2005 considérées comme proches du CdF, et la Sûreté générale comme un des derniers bastions étatiques des pro-syriens. Le retrait du milliard alloué à Hariri est d'autant plus un coup dur pour ce dernier que les difficultés financières du CdF ne sont en 2016 et depuis plusieurs années un secret pour personne, les militants et clients du parti n'ayant pas touché leurs salaires ou compensations depuis des années dans certains cas. Quelques jours après la décision du Conseil de coopération du Golfe d'inscrire le Hezbollah sur la liste des organisations terroristes, le gouvernement saoudien intervient directement dans les affaires de Saudi Oger, une des premières entreprises de la famille Hariri dans le Royaume, en en reprenant partiellement la gestion²¹.

Lorsqu'en février 2014, le gouvernement libanais est formé sous la houlette de Tammam Salam, client de Hariri, le Hezbollah s'abstient volontairement de réclamer pour ses ministres comme pour ses alliés des portefeuilles sécuritaires. La Défense, l'Intérieur et la Justice échoyaient aux ministres (sunnites) du Courant du Futur (CdF) et aux alliés du 14 Mars. Ce faisant, le Hezbollah choisit de laisser à ses adversaires la responsabilité de la lutte contre les groupes radicaux sunnites, se mettant à l'abri des retombées politiques d'un éventuel échec de celle-ci. Pénaliser l'armée en la privant d'un armement dont elle a cruellement besoin pour défendre le territoire consiste donc avant tout, de la part de l'Arabie saoudite, à sanctionner le 14 Mars, plus particulièrement dans le cadre de la polémique sulfureuse qui oppose ce dernier – pour lequel la protection du sol national est du ressort des institutions nationales uniquement – et le Hezbollah – qui pense avoir un rôle à jouer en la matière, que ce soit contre Israël ou contre les groupes venus de Syrie.

Quelques jours après la suspension de l'aide à l'armée libanaise, Riyad appelle ses ressortissants à ne pas se rendre au Liban. La chaîne de télévision saoudienne *al-Arabiya* ferme ses bureaux à Beyrouth le 1^{er} avril 2016. Le lendemain, le désordre sévit à Beyrouth, après la publication par le quotidien panarabe saoudien *al-Sharq al-Awsat* d'une caricature provocatrice : un drapeau libanais affublé de l'inscription « Poisson d'avril », donnant à entendre selon le quotidien, que l'Etat libanais n'aurait pas d'existence en soi. Des manifestants en colère prennent alors d'assaut les bâtiments du journal, et le jour même, des banderoles retouchant les motifs du drapeau saoudien, accusant la famille des al-Saoud de barbarie, sont suspendues aux ponts traversant la nationale de Jal-el-Dib, au nord de Beyrouth²².

Pousser le Liban à la guerre civile ?

La décision prise par l'Arabie et le CCG de qualifier le Hezbollah de terroriste est une officialisation de deux grands changements dans les priorités de la politique extérieure saoudienne. Plus que la rupture des relations entre Riyad et Téhéran, qui révèle le degré de gravité auquel sont arrivées les relations sunnito-chiïtes dans la première moitié de la décennie 2010, l'utilisation officielle du terme « terroriste » à l'encontre du Hezbollah marque la fin du sacro-saint caractère de la lutte contre Israël et de l'animosité traditionnelle quasi-séculaire envers Tel-Aviv. Le soutien que les régimes arabes se devaient jusqu'alors d'assurer à la cause de la Résistance islamique face à la capacité de nuisance d'Israël ne fonctionnait plus comme une obligation²³. Mais surtout, Riyad, à travers son choix déterminé de passer à l'action contre Téhéran en territoire libanais, abandonne son attachement traditionnel à la stabilité des relations entre sunnites et chiïtes au Liban, laissant deviner son acceptation désormais d'un risque d'embrasement entre les deux grandes communautés musulmanes du pays.

A la fracture pro-versus anti-syrien qui a marqué la politique libanaise des années 1975-2010, s'est profondément substituée l'opposition entre pro-Saoudiens et pro-Iraniens. Dans ce cadre, Riyad, au début de 2016, envoie un message clair : le 14 Mars – le parti de Saad Hariri en particulier – doit agir contre le Hezbollah, vite et sans compromis. Le ministre des Affaires étrangères saoudiennes, Adel al-Jubeir, aurait lancé à un politicien libanais, dans une formule rappelant les néoconservateurs américains sous les mandats du président George W. Bush : « Etes vous avec nous ou contre nous ? Vous ne pouvez être les deux à la fois. »²⁴

Il apparaît ainsi que le CdF, sous la menace du bâton saoudien, dispose encore moins de marge de manœuvre que le Hezbollah dans ses relations avec l'Iran. Comme le notait un universitaire expert de la politique libanaise à Beyrouth à l'automne 2015²⁵, « le 14 Mars a encore moins de marge de manœuvre que le Hezbollah, essentiellement car les Saoudiens ne leur font pas confiance. L'Iran fait confiance au Hezbollah, Téhéran sait que le Hezbollah sait manœuvrer dans les eaux libanaises et donc le laisse faire. En revanche, les Saoudiens savent que le 14 Mars et le CdF en particulier, ont besoin qu'on leur mâche le travail ».

Face à la colère saoudienne, les sunnites du 14 Mars s'empressent à la porte de l'ambassade du Royaume, prévoyant d'envoyer une délégation

La guerre saoudienne contre le Hezbollah libanais. Répercussions locales d'une rivalité régionale

officielle à Riyad présenter des excuses. Les cadres du CdF, à tous les niveaux, défendent vivement la position saoudienne, surenchérissant les uns sur les autres, Saad Hariri n'hésitant pas à avancer : « La loyauté au Royaume signifie la loyauté au Liban, et offenser le Royaume signifie offenser le Liban (...) Le retrait de la diplomatie libanaise du consensus arabe est un péché »²⁶.

Mais malgré ces prises de position en faveur de l'Arabie, le CdF reste en définitive pris entre le marteau et l'enclume. La monarchie souhaite des excuses officielles, un alignement complet de la position libanaise sur ses décisions à l'encontre du Hezbollah. Ce qui pose un double problème pour le 14 Mars. Même si elle en a grande envie, la coalition pro-saoudienne libanaise ne peut juridiquement donner à Riyad ce qu'il souhaite, car la déclaration ministérielle libanaise statue explicitement en faveur de la légitimité et de la légalité de l'action armée du Hezbollah. Le Hezbollah n'est pas une organisation terroriste – et ne peut être qualifiée d'organisation terroriste, dit-elle en filigrane. Si le CdF en particulier venait à cautionner une attaque franche du Royaume contre le Hezbollah, ce serait à la fois prendre le risque des représailles politiques particulièrement contrariantes de la part de ses adversaires sur l'échiquier interne – et le risque d'une confrontation sunnite/chiite au Liban. Fin février 2016, il suffit que la chaîne MBC (panarabe saoudienne) diffuse un programme satirique moquant Hassan Nasrallah pour provoquer des réactions de protestation populaire spontanée dans les zones chiites, les manifestants en colère hurlant des insultes contre la famille royale saoudienne en pleine rue, bloquant la circulation en brûlant des pneus. Gebran Bassil, le ministre des Affaires étrangères accusé de crime de lèse-majesté par le Royaume, ne faisait pas allusion à autre chose que ce risque de déstabilisation générale lorsqu'il décrétait devant la Ligue arabe : « Entre l'unanimité arabe et l'unité nationale, nous penchons pour la seconde »²⁷. Reste donc à savoir qui de Saad Hariri ou du roi Salman cèdera le premier. ■

Notes

1. Le CCG compte l'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït, les EAU, le Bahreïn et Oman.
2. L'Orient-Le Jour, 3 mars 2016.
3. L'Irak, l'Algérie quelques jours après et la Tunisie quelques semaines plus tard se démarqueront toutefois de la position arabe commune, refusant de voir en le Hezbollah une organisation terroriste.

4. Pour plus de détails sur la création de la RIL et du Hezbollah, voir : Aurélie Daher, *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir*, Paris, PUF, 2014, chapitres 1-3.
5. Pour plus de détails sur la vie et les gouvernements de Rafic Hariri, voir : Georges Corm, *Le Liban contemporain*, Paris, La Découverte, 2005, René Nabaa, *Rafic Hariri, un homme d'affaires Premier ministre*, L'Harmattan, 2000, Marwan Iskandar, *Rafiq Hariri and the Fate of Lebanon*, Londres, Saqi Books, 2006 et Hariri, *de père en fils*, Paris, L'Harmattan, 2011, et Nicholas Blandford, *Killing Mister Lebanon*, Londres, IB Tauris, 2008.
6. La législation de la Ligue arabe interdit pourtant aux détenteurs de la citoyenneté d'un des pays membres de la Ligue de détenir en même temps celle d'un autre pays membre.
7. *L'Orient-Le Jour*, 15 juillet 2006. Position aussitôt suivie par les régimes égyptien et jordanien ; *ibid.*, 15 et 27 juillet 2006.
8. Voir par exemple les révélations de WikiLeaks dans le cadre de la publication des Saudi Cables, publiés en juin et juillet 2015. Pour une présentation détaillée du contenu de ces câbles, voir sur le site d'al-Akhbâr : <https://www.al-akhbar.com/taxonomy/term/5365>, accédé le 20 mars 2016. Voir aussi les câbles présentés dans les éditions de *L'Orient-Le Jour* des 19, 22 et 23 juin 2015.
9. Voir entre autres à ce sujet la lettre adressée par le prince Turki al-Faysal, ancien directeur des services de renseignement saoudiens et ancien ambassadeur du Royaume aux Etats-Unis, au président Barack Obama, et qui allait scandaliser les milieux politiques et médiatiques américains pour son ton explicitement peu diplomatique. Le texte intégral de la lettre est accessible à <http://www.arabnews.com/news/894826#.VubddRYBwBU>. twitter, consulté le 17 mars 2016.
10. *Le Monde*, 6 janvier 2016.
11. Le gouvernement américain avait tenté de dissuader Riyad de le tuer, recommandant l'emprisonnement de longue durée, anticipant une déstabilisation dangereuse des relations entre sunnites et chiites dans la région et dans le Royaume. Voir : *Le Monde*, 6 janvier 2016.
12. *Le Monde*, 3 janvier 2016.
13. La direction du Hezbollah niera systématiquement ces accusations, sauf dans le cas de l'Irak où Hassan Nasrallah reconnaîtra effectivement en mars 2016 une présence de la RIL dans le pays. *L'Orient-Le Jour*, 6 mars 2016.
14. *Le Monde*, 2 janvier 2016.
15. *L'Orient-Le Jour*, 4 janvier 2016.
16. *L'Orient-Le Jour*, 4 janvier 2016.
17. *L'Orient-Le Jour*, 26 février 2016.
18. Le rôle du Hezbollah dans l'alimentation des protestations chiites au Bahreïn est régulièrement pointé du doigt par le régime comme par l'Arabie, mais n'a dans les faits jamais été confirmé.
19. *L'Orient-Le Jour*, 11 janvier 2016.
20. Le président de la République libanaise, Michel Sleiman, avait annoncé le don saoudien fin décembre 2013.
21. *L'Orient-Le Jour*, 10 mars 2016.
22. *L'Orient-Le Jour*, 3 avril 2016.
23. Au même moment, les médias anti-14 Mars reprenaient à ce sujet les déclarations de plusieurs médias israéliens affirmant qu'une délégation israélienne de haut niveau était en visite officielle à Riyad pour discuter de la « menace iranienne » quelques semaines avant la décision prise d'inscrire le Hezbollah sur la liste des organisations terroristes du Ccg ; al-Manâr (www.almanar.com.lb), 29 février et 2 mars 2016.
24. *L'Orient-Le Jour*, 20 février 2016.
25. Entretien, Beyrouth, novembre 2015.
26. *L'Orient-Le Jour*, 23 février 2016.
27. *L'Orient-Le Jour*, 23 février 2016.